

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ
Commission de gestion 2019-2020
Préavis municipal N° 02-2019
relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2018

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, composée de :
Mesdames,
Julie Sprunger
Jeanine Isch
Sandrine Bonvin

Messieurs,
Didier Barbay
Laurent Liardon
Bernard Arnoldi
Philippe Maillard

s'est réunie les 23, 25 et 30 septembre 2019.

La Commission de gestion a été reçue par la Municipalité et le boursier le 11 et le 30 septembre 2019 et a étudié le préavis relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2018.

Suite à notre premier rapport relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2018, la Municipalité a pu répondre sur les points soulevés par la Commission de gestion, à savoir :

- correction des comptes (facturation à double)
- information sur les débiteurs
- plan d'action d'assainissement des débiteurs.

Malgré ces informations complémentaires, la Commission de gestion relève que les débiteurs n'ont pas été suivis de manière diligente par la Municipalité et les boursiers successifs depuis plusieurs années.

Au vu des mesures proposées et initiées à ce jour par la Municipalité, la Commission de gestion demande à la Municipalité, respectivement au Boursier communal, de poursuivre le suivi régulier des débiteurs et d'établir une liste des débiteurs telle que prévue à l'article 33 alinéa 1 lettre g du règlement sur la comptabilité des communes afin de disposer d'une situation totalement claire au 31.12.2019

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal N° 02-2019, tel que présenté.

Pour la Commission:

Julie Sprunger

Philippe Maillard

Laurent Liardon

Jeanine Isch

Sandrine Bonvin

Didier Barbay

Bernard Arnoldi

Ainsi fait à Saubraz, le 30 septembre 2019